Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-076

Convention de mise à disposition d'un local à l'association Facel Vega
(Urbanisme)

3.32
Rapporteur : Jean-Michel POISSON

Nombre de membres en exercice	**39**
Nombre de présents	**22**
Nombre de pouvoirs	**11**
Votants	**33**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à seize heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 24 juin 2025, après l'absence de quorum constaté lors de la séance du vendredi 20 juin 2025 s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient présents
Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Chantal DESEYNE, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Étaient excusés
André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIÈRE, Nelson FONSECA

Étaient absents
Fouzia KAMAL, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Jacques ALIM

Pouvoirs
Mariam CISSE donne procuration à Talal ABDELKADER, Christine PICARD donne procuration à Lydie GUERIN, Josette PHILIPPE donne procuration à Caroline IFTEN, Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, François JAGUIN donne procuration à Hélène BARBE, Ratko KLISURA donne procuration à Sophie WILLEMIN, Silvia COUSIN donne procuration à Chantal DESEYNE, Yucel KISA donne procuration à Caroline VABRE, Amber NIAZ donne procuration à Huguette POISSON, Josette MARTIN donne procuration à Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime DAVID

La marque d'automobile « Facel Vega » est historiquement implantée à Dreux, l'usine ayant été construite en 1939 rue des Gaults. L'association Amicale Facel Vega a sollicité la Ville de Dreux dans le but de trouver un local afin de stocker le matériel et les archives de l'association.

Il a été proposé de mettre à disposition un local de 115 m² situé aux ateliers municipaux, 2 rue Nicolas Robert 28 500 Vernouillet.

La Ville de Dreux investira 11 626 € dans les travaux de séparation du stockage des télévisions et radios Philips par une clôture, l'installation de contrôle d'accès à badges sur les deux portes menant au local et l'installation d'un clavier d'alarme intrusion.

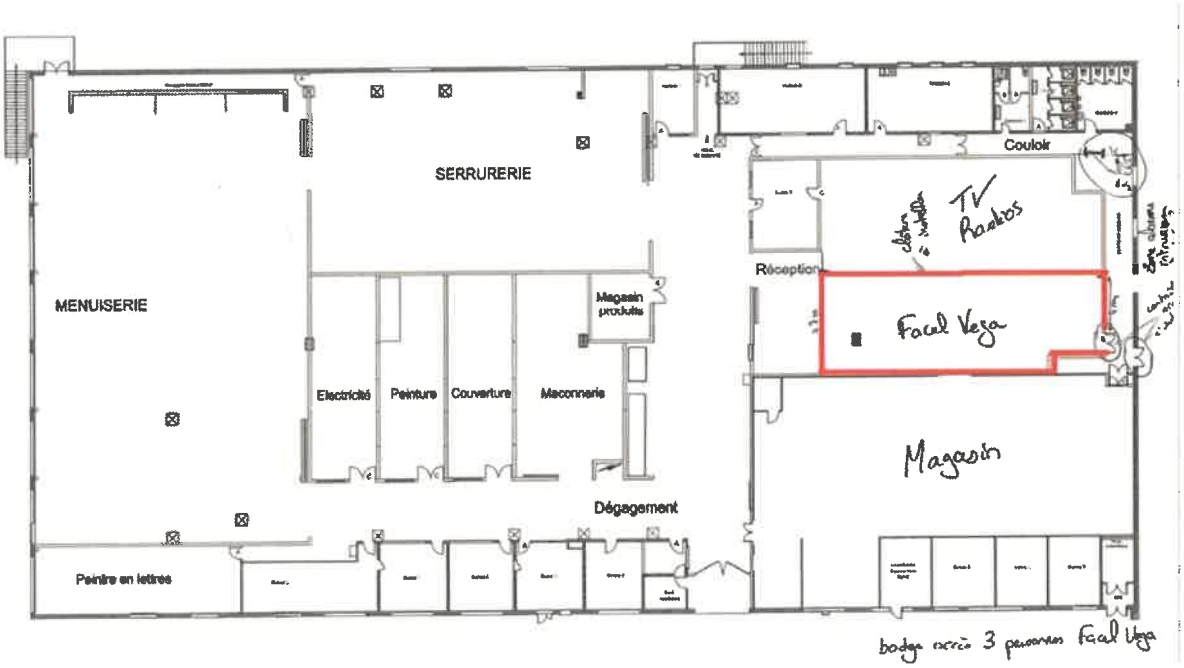

L'occupation est consentie à titre gratuit au profit de l'association Amicale Facel Vega, en contrepartie de quoi, l'association devra s'engager à se mobiliser et mobiliser ses adhérents lors de tout évènement lié à l'histoire automobile de la Ville, à la demande de celle-ci.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un local,

Vu l'avis de la commission services techniques et action cœur de ville, aménagement du territoire et grands projets,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Jean-Michel POISSON,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Approuve la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un local sis 2 rue Nicolas Robert 28 500 Vernouillet, à l'Amicale Facel Vega, telle qu'annexée à la présente délibération,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le 3 juillet 2025
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 3 juillet 2025

Le Maire,
Conseiller régional,

MAIRIE DE DREUX (EURE-ET-LOIR)

Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20250630-DEL2025-076-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025